

LES BANDES FLEURIES

Un refuge pour les espèces en péril en Chaudière-Appalaches



La **bande fleurie** est un aménagement végétalisé implanté en zone agricole, notamment en bordure des champs, des fossés ou des boisés. Elles offrent des habitats naturels essentiels à la survie de nombreuses espèces, tout en attirant les pollinisateurs et en favorisant les ennemis naturels des ravageurs. Dans un contexte agricole marqué par une forte intensification des cultures et la fragmentation des milieux naturels, les bandes fleuries jouent un rôle clé en enrichissant la biodiversité locale, en créant des refuges et des corridors écologiques, et en renforçant la résilience des agroécosystèmes.

Espèces en péril favorables au milieu

Les bandes fleuries constituent des habitats importants pour plusieurs espèces en péril présentes en milieu agricole. En offrant une diversité de plantes nectarifères et hôtes, elles répondent à des besoins essentiels tels que l'alimentation, la reproduction et le repos.

Le **papillon monarque** dépend étroitement de la présence d'asclépiades pour la ponte et le développement de ses chenilles. Les bandes fleuries intégrant des plants d'asclépiades non envahissantes jouent ainsi un rôle clé dans son cycle de vie.

Le **bourdon terricole**, espèce désignée en péril au Canada, bénéficie également des bandes fleuries, qui offrent des floraisons étalées et un milieu peu perturbé, favorisant sa survie.

Les bandes fleuries sont aussi bénéfiques pour d'autres espèces en péril, telles que l'**hirondelle rustique**, qui consomme les insectes en vol au-dessus des fleurs, la **petite chauve-souris brune**, qui chasse les insectes nocturnes, ainsi que le **goglu des prés**, un oiseau insectivore nichant au sol.



Bon à savoir!

La Chaudière-Appalaches connaît un déclin marqué de plusieurs pollinisateurs indigènes. Parmi les menaces figurent la réduction des habitats naturels, la baisse de la diversité florale en milieu agricole, les impacts des changements climatiques et l'exposition aux pesticides, notamment en fonction des périodes d'application. Les bandes fleuries bien planifiées peuvent **tripler la diversité des pollinisateurs** dans un champ et réduire la présence de ravageurs, diminuant ainsi la pression sur les cultures.

Espèces végétales suggérées

Voici un exemple d'espèces herbacées indigènes pouvant composer une bande fleurie. Ces végétaux offrent une floraison étalée du printemps à l'automne et sont bien adaptés aux conditions agricoles de la Chaudière-Appalaches :

Zizia doré (<i>Zizia aurea</i>)	floraison printanière pour insectes précoces.
Préparer le sol	réduire la compétition des mauvaises herbes.
Échinacée pourpre (<i>Echinacea purpurea</i>)	source de nectar en été.
Asclépiade incarnate (<i>Asclepias incarnata</i>)	plante hôte du monarque, floraison estivale, moins envahissante, mais tout aussi bénéfique que l'asclépiade commune.
Eupatoire maculée (<i>Eutrochium maculatum</i>)	floraison de fin d'été, soutien aux papillons et aux abeilles.
Aster cordifolié (<i>Symphyotrichum cordifolium</i>)	floraison automnale, source de nectar et graines nourrissant divers oiseaux en hiver.

Pour une liste complète et mise à jour des plantes indigènes adaptées au Québec, consultez :

<https://quebecvert.com/medias/D1.1.5B-1.pdf>

Points essentiels pour une bande fleurie réussie

Préparer le sol — réduire la compétition des mauvaises herbes.

Privilégier les plantes indigènes — augmenter la résilience locale et réduire l'entretien.

Diversifier les formes et couleurs — attirer une variété de pollinisateurs.

Favoriser une floraison continue — de mai à octobre.

Créer des îlots de végétaux — (6 espèces différentes) en intervalle pour favoriser l'implantation et le regroupement.

Planter les bandes dans des zones stratégiques — bordures de champs, fossés, entre deux parcelles ou près des boisés — renforcer la pollinisation et les bénéfices agronomiques.

Limiter les interventions — éviter le fauchage en période de floraison et conserver des zones non coupées pour l'hivernage.

Références :

QuébecVert. (s.d.). Répertoire des plantes indigènes. <https://www.quebecvert.ca>

Environnement et Changement climatique Canada. (2022). Plan de gestion du bourdon terricole (*Bombus terricola*) au Canada [Proposition]. Série de plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa. iv + 55 p.

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/plans-gestion/bourdon-terricole-proposition-2022.html>

Environnement Canada. (2014). Plan de gestion du monarque (*Danaus plexippus*) au Canada [Proposition]. Série de plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril. Environnement Canada, Ottawa. v + 43 p.

https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/mp_monarch_f_proposed.pdf

Fédération canadienne de la faune. (s.d.). Guide sur les projets pour les pollinisateurs.

https://cwf-fcf.org/en/explore/conservation-corps/stage-3/monarch-mayhem-resources/20324_PollinatorProjectGuide_FR_R2.pdf

Gouvernement du Canada. (s.d.). Registre public des espèces en péril.

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>

Environnement et Ressources naturelles Canada. (2021). Évaluation et rapport de situation du COSEPAC au Canada.

Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2022). Les bandes riveraines, un habitat de choix pour les pollinisateurs.

<https://agriculture.canada.ca/fr/science/science-racontee/realisations-scientifiques-agriculture/bandes-riveraines-habitat-choix-pollinisateurs>